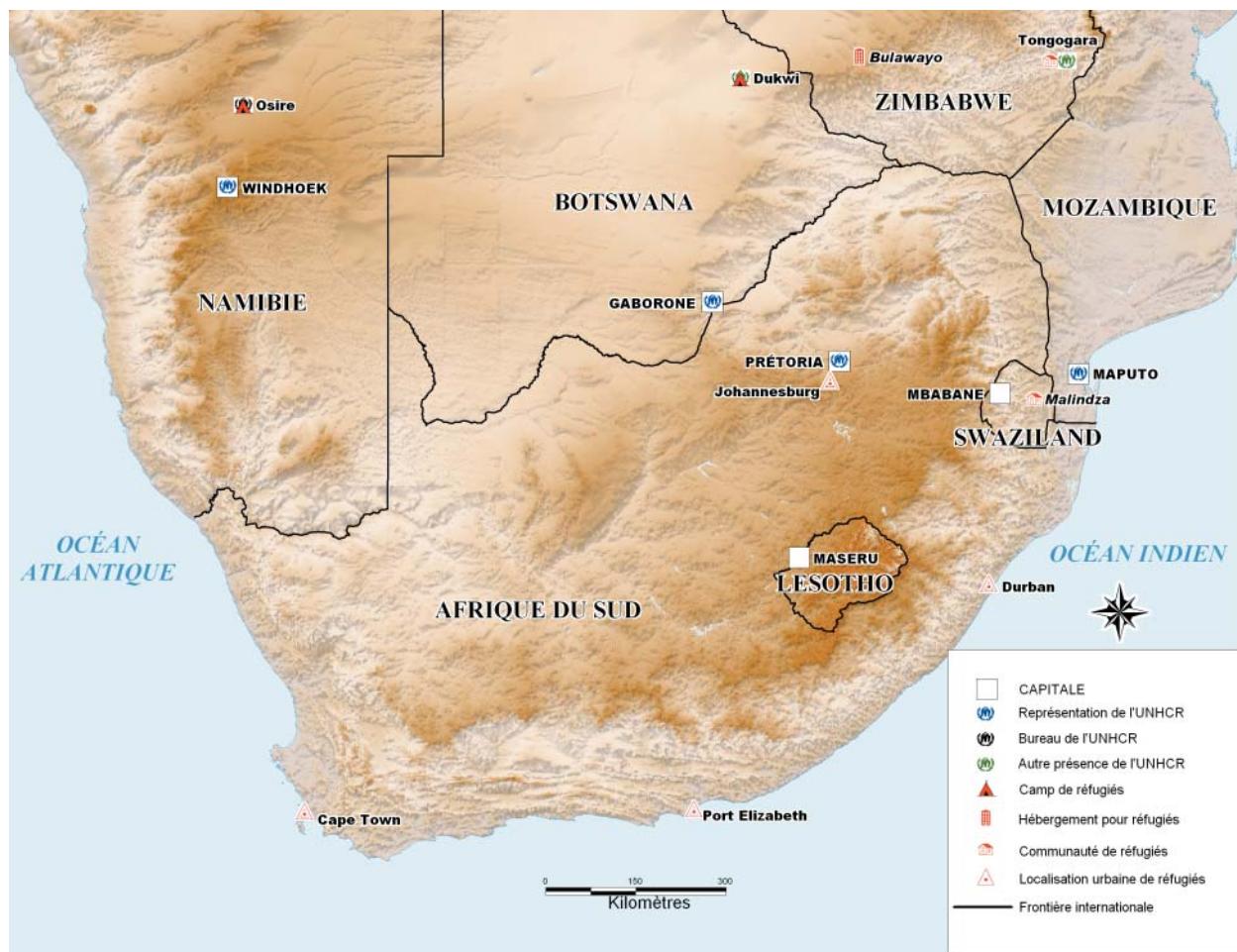


Afrique du Sud



Environnement opérationnel

Contexte

L'Afrique du Sud maintient un régime d'asile libéral, garantissant la liberté de circulation et l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile à l'emploi ainsi qu'à de nombreux services de santé et d'éducation. Le Gouvernement a formé le projet ambitieux de venir à bout de quelque 110 000 demandes d'asile en attente. Dans cette optique, de nouvelles structures de traitement des requêtes d'asile ont été mises en place dans les cinq principaux centres urbains du pays. Les résultats sont impressionnantes : plus de 18 000 décisions ont été rendues au premier semestre 2006.

On observe en Afrique du Sud une lente augmentation de la population réfugiée, qui atteignait un peu plus de 32 000 personnes en septembre 2006. Les réfugiés de nationalité congolaise, angolaise et somalienne sont les plus représentés. Ils vivent pour la plupart dans les grandes agglomérations du pays : Johannesburg, Pretoria, Durban, Le Cap et Port Elizabeth. Les demandeurs d'asile continuent d'arriver en grand nombre. Les nouvelles demandes d'asile, déposées notamment par des Zimbabweens, des Malawiens, des Éthiopiens et des Somaliens, se sont élevées à 30 000 au cours du seul premier semestre 2006.

Le phénomène des flux mixtes, composés de migrants économiques et de réfugiés, pose toujours un problème majeur pour la protection des réfugiés. Les difficultés d'accès au marché du travail légal en Afrique du Sud mettent sous pression le régime d'asile. En effet, les migrants économiques cherchent à régulariser leur séjour par la voie de l'asile, réduisant ainsi les chances des personnes dont les attentes sont légitimes de voir leur dossier évalué équitablement. Cependant, à partir du début de l'année 2007, l'accélération des procédures de détermination du statut de réfugié (DSR) devrait permettre d'évacuer rapidement un grand nombre de demandes déposées pour des motifs économiques.

Les réfugiés demeurent peu enclins à envisager le rapatriement, notamment les réfugiés angolais, qui sont en général bien intégrés économiquement et socialement en Afrique du Sud. Toutefois, à ce jour, le Gouvernement n'a pas indiqué s'il était disposé à régulariser leur statut dans le pays par la délivrance de permis de séjour permanents ou par la naturalisation.

Besoins

L'élaboration du programme de l'UNHCR en Afrique du Sud pour 2007 s'est fondée sur une série d'ateliers de planification stratégique impliquant des représentants de l'Organisation,

du Gouvernement, des partenaires d'exécution, des organisations religieuses, des organisations non gouvernementales (ONG) et des réfugiés. Des lacunes majeures ont été identifiées dans plusieurs domaines : traitement des demandes d'asile, délivrance de documents, capacités d'assistance des organismes publics et des ONG, accès à l'emploi, formation professionnelle, aide d'urgence et disponibilité des ressources pour les initiatives en faveur des réfugiés.

Concernant l'accès à l'éducation et aux soins médicaux de base, la situation n'est plus aussi préoccupante car des progrès substantiels ont été réalisés dans ces secteurs au cours des dernières années. La stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, récemment lancée en Afrique du Sud, a également aidé l'UNHCR et ses partenaires à cerner des insuffisances spécifiques, concernant notamment les ménages dirigés par des enfants ou par des femmes. L'absence de pièces d'identité a été régulièrement désignée par les réfugiés et les demandeurs d'asile comme la principale difficulté à laquelle ils étaient confrontés.

Total des besoins : 6 725 028 dollars E.-U.

Objectifs principaux

Objectifs globaux

- Aider le Gouvernement d'Afrique du Sud à traiter les demandes d'asile en attente et à mettre en place une procédure d'examen plus rapide pour les nouvelles requêtes.
- Renforcer la capacité du Gouvernement et de la société civile à protéger et à assister les réfugiés et les demandeurs d'asile, dans le respect des normes internationales.
- Garantir l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile aux services sociaux nationaux, notamment à l'éducation, aux soins et aux programmes d'aide sociale.
- En collaboration avec les partenaires, mobiliser des ressources pour l'assistance aux réfugiés.
- Faciliter les solutions durables pour les réfugiés, notamment l'intégration sur place pour ceux dont les perspectives de retour sont limitées ; recourir à la réinstallation pour les personnes présentant des besoins de protection particuliers ; et faciliter le rapatriement librement consenti, dans la sécurité et la dignité, de ceux qui souhaitent regagner leur pays.

Cibles prioritaires pour 2007

- Le nombre de demandes d'asile en attente est ramené de 100 000 à 25 000 à la fin de l'année 2007.
- Les procédures de DSR sont menées dans un délai de six mois, et les documents d'identité délivrés dans les trois mois suivant le dépôt de la demande, comme le stipule la législation sud-africaine.
- Au moins cinq nouveaux gouvernements provinciaux ou locaux appuient les réfugiés en leur prodiguant une aide directe ou en transférant des ressources à des ONG locales intervenant auprès de cette population.
- Un système de protection de l'enfance conforme aux normes internationales est établi pour les enfants non accompagnés et séparés de leur famille.
- Les parents et les enfants réfugiés reçoivent des allocations familiales, en cas de placement d'enfants dans une famille d'accueil.
- 355 réfugiés sont réinstallés dans des pays tiers.
- 2 100 réfugiés bénéficient d'une aide pour regagner leur pays.
- 2 000 réfugiés reçoivent des certificats qui leur permettent de solliciter le statut de résident permanent et 300 réfugiés se voient accorder ce statut.

Stratégie et activités

L'UNHCR continuera à dispenser des orientations de politique générale, des formations et une assistance matérielle au ministère de l'Intérieur pour l'aider à réaliser deux objectifs : venir à bout des demandes d'asile en attente et traiter plus rapidement les nouvelles demandes, ainsi qu'accélérer la procédure de délivrance de papiers d'identité aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Parallèlement, l'Organisation appuiera les activités d'orientation juridique et de défense de la cause des ONG partenaires, pour garantir l'accès sans restriction des réfugiés et des demandeurs d'asile aux procédures d'asile et aux services sociaux. Ces partenaires recevront également une aide pour faire face à l'augmentation des recours en appel des demandeurs déboutés en première instance, en raison de l'accélération notable du traitement des demandes d'asile par les instances gouvernementales.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	12 000	4 500	17 000	4 500
	Somalie	9 000	650	12 000	650
	Burundi	2 500	900	5 000	900
	Pays divers	20 850	3 300	37 000	3 300
Demandeurs d'asile	RDC	21 000	8 000	5 000	3 000
	Somalie	11 000	1 000	2 000	500
	Burundi	4 000	600	500	200
	Pays divers	54 000	6 000	17 500	3 500
Total		134 350	24 950	96 000	16 550



Mariam Kwete, une jeune Congolaise (RDC) réfugiée en Afrique du Sud, a représenté les enfants réfugiés du monde lors de la réunion de suivi de l'Étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants, en mai 2006. UNHCR / J. Redden.

L'UNHCR continuera à militer en faveur de l'intégration des réfugiés dans les programmes publics existants, pour faire en sorte que le Gouvernement assume, à terme, l'entièvre responsabilité de l'assistance aux réfugiés. Seuls les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus démunis pourront encore prétendre à l'aide d'urgence prodiguée par l'UNHCR, par le biais de son réseau national d'ONG partenaires. Par ailleurs, l'Organisation soutiendra de petites initiatives portant sur les cours d'anglais et la formation professionnelle, les crédits aux petites entreprises, les bourses d'enseignement primaire et les soins à domicile pour les infirmes.

L'UNHCR contribuera au renforcement des capacités de ses partenaires d'exécution pour garantir la qualité des services de protection et d'assistance offerts aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

Un grand nombre de réfugiés de longue date en Afrique du Sud sont bien intégrés socialement et économiquement, et ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays. Dans ce cas, l'UNHCR encouragera la régularisation de leur statut dans le pays par la délivrance de permis de séjour permanents ou par toute autre voie. Dans le même temps, l'Organisation facilitera le rapatriement de tous les réfugiés qui souhaitent regagner leur pays. Une telle perspective ne devrait guère éveiller l'intérêt des Angolais et des Rwandais mais il se peut que les réfugiés originaires de la République démocratique du Congo témoignent d'un plus vif désir de rentrer en 2007 si la situation continue de s'améliorer dans leur pays. La réinstallation ne sera envisagée comme solution durable que pour les personnes ayant de graves problèmes de protection et pour lesquelles l'intégration sur place ou le rapatriement librement consenti ne constituent pas des options viables.

Contraintes

Le budget approuvé pour le programme de l'UNHCR en Afrique du Sud en 2007 ne suffira pas à satisfaire les besoins même les plus élémentaires du nombre croissant de réfugiés et de demandeurs d'asile. Les thèmes prioritaires sont l'appui aux mineurs non accompagnés, l'enseignement primaire, la formation professionnelle, l'aide d'urgence, le conseil juridique et le suivi de l'étude nationale de référence sur les réfugiés menée en 2003. On estime à 300 000 dollars E. U. les fonds supplémentaires nécessaires pour répondre à ces besoins. L'UNHCR s'efforcera de lever des fonds au niveau local, en particulier dans le secteur privé, afin de combler au moins partiellement ce déficit.

Les activités de protection et d'assistance sont complexes du fait de la nécessité d'entretenir des structures d'assistance parallèles dans les cinq grands centres urbains où sont installés les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	1
Effectif total	36
Fonctionnaires internationaux	14
Collaborateurs nationaux	20
JEA	2

Coordination

En 2007, l'UNHCR collaborera avec neuf partenaires d'exécution en Afrique du Sud, à savoir deux ONG internationales et sept ONG locales. L'OIM assurera des services relatifs aux rapatriements depuis l'Afrique du Sud vers divers pays d'origine ainsi qu'aux réinstallations dans des pays tiers. L'Organisation continuera à collaborer directement avec des services gouvernementaux clés, notamment avec les ministères de l'Intérieur et du Développement social, ainsi qu'avec les autorités provinciales et locales compétentes.

L'UNHCR demeurera en contact étroit avec des ONG locales, des organisations confessionnelles et des ONG œuvrant en faveur des réfugiés dans les principaux centres urbains d'Afrique du Sud. Dans le même temps, l'Organisation poursuivra son étroite coopération avec des institutions des Nations Unies, en particulier pour la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2006-2011, avec le Groupe thématique des

Nations Unies sur le VIH/SIDA et le Bureau d'appui régional pour la coordination interinstitutions (RIACSO) à Johannesburg.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Partenaires opérationnels
<p>Organismes gouvernementaux : ministère du Développement social, ministère de l'Éducation, ministère de l'Intérieur, ministère de la Santé.</p> <p>ONG : Bonne Espérance, Centre d'accueil des réfugiés du Cap, <i>Lawyers for Human Rights</i>, <i>Mennonite Central Committee</i>, <i>National Consortium for Refugee Affairs</i>, <i>Planned Parenthood Association of South Africa</i>, <i>Sediba Hope</i>, Service jésuite des réfugiés.</p> <p>Autres : OIM, Université du Cap - antenne d'aide juridique.</p>

Activités et services	Budget (dollars E.-U.)	
	Budget-programme annuel ¹	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	744 036	833 231
Activités génératrices de revenus	0	42 993
Appui opérationnel (aux partenaires)	0	443 470
Assistance juridique	0	609 958
Besoins domestiques	0	207 956
Education	0	232 146
Santé	0	158 977
Services communautaires	0	304 500
Transport et logistique ²	1 000 000	0
Total des opérations	1 744 036	2 833 231
Appui au programme ³	3 437 048	3 891 797
Total	5 181 084	6 725 028

¹ En 2007, les besoins incluent les activités pour l'installation locale en Afrique du Sud. En 2006, le rapport de ces activités figure parmi les activités régionales pour la sous-région d'Afrique australe.

² En 2007, le rapatriement des réfugiés en provenance de la sous-région d'Afrique du Sud est inclus dans les besoins pour les activités régionales.

³ Inclut les coûts de l'appui au programme pour les activités régionales spécifiques en Afrique du Sud, telles que le HIV/SIDA, les femmes et les enfants réfugiés, l'enregistrement et la protection.

